

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et  
de la cohésion des territoires

## Secrétariat Général

### Décision du 27 février 2023

**portant composition du comité ministériel de rémunération du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, du ministère de la transition énergétique et du secrétariat d'État chargé de la mer**

NOR : TREK2304176S

*(Texte non publié au Journal Officiel)*

Par décision de la première ministre, du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires et de la ministre de la transition énergétique, en date du 27 février 2023, outre, le secrétaire général du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires et du ministère de la transition énergétique, membre de droit, le comité ministériel de rémunération de ce pôle ministériel prévu à l'article 4 du décret n°2006-1019 du 11 août 2006 modifié portant attribution d'une indemnité de performance en faveur des secrétaires généraux et des directeurs d'administration centrale, est composé comme suit :

- ♣ Monsieur Philippe VAN DE MAELE, directeur du cabinet du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires ;
- ♣ Madame Mélanie MÉGRAUD, directrice du cabinet de la ministre de la transition énergétique ;
- ♣ Madame Emilie PIETTE, déléguée interministérielle à l'encadrement supérieur de l'Etat ;